MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# L'Europe : une opportunité

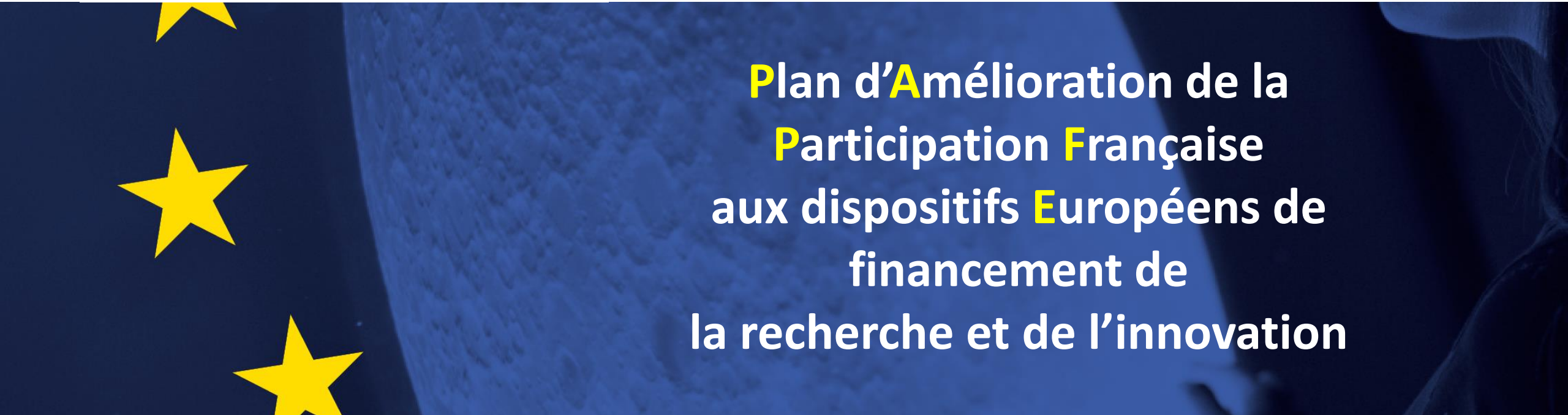

## Plan d'Amélioration de la Participation Française aux dispositifs Européens de financement de la recherche et de l'innovation

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Le PAPFE, 3 axes et 13 mesures pour un plan d'action Europe :

## Inciter – Accompagner – Influencer

Monica DIETL
Coordinatrice du Plan d'action Europe
Conseillère de la DGRI
MESRI

Correspondants Europe des universités
et établissements d'enseignement supérieur
Mercredi 11 mai 2022

# Référence : Rapport des Inspections de 2016

**Évaluation de politique publique "La participation française au programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation "** Sacha Kallenback et coll., Février 2016

***Conclusions :***

- **Erosion de la participation française** aux 3 derniers PCRD : nombre insuffisant de candidatures
- **Faible retour financier** : la France recevait 13,4 % des crédits lors du 5PCRD, tombée à 11,4 % au cours du 7PCRD
- **Augmentation des budgets RDT européens** : de près de 40 % à périmètre constant par rapport au précédent PCRD
- **Accroissement de la compétition** : n'incite pas à la prise de risque engendrée par la sélectivité élevée
- **Excellent taux de réussite** : avec 16,5% la France la meilleure, devrait inciter à déposer

***Objectif :***

Mettre en place des mesures et des actions pour **accroitre la participation française aux dispositifs Européens de financement de la recherche et de l'innovation**

➢ **Plan d'action Europe, le PAPFE** ★

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité

# Les bénéfices

## Les bénéfices scientifiques et économiques pour les communautés de la R&I :

- Contribution à la réalisation de l'EEESR&I
- Création de savoirs, nouvelles connaissances, nouvelles méthodes de travail
- Coopération entre disciplines et secteurs, développement de partenariats
- Visibilité et attractivité européenne et internationale
- Publications, PI, transferts de technologies
- Gains en activités et en emploi à moyen et long terme

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité

# Tous les acteurs de l'ESRI français, trois piliers !

- **MESRI**
  - DGRI, chef de file
  - DGESIP
- **SGAE**
- **Autres ministères**
  - MEFR
  - MACP, MEAE, MTES, MAA, MC, MA, MSS, MCTRCT
- **Régions**
  - 13 Régions
  - Régions de France

- **Agences**
  - ANR
  - BpiFrance
  - Autres
- **Entités publiques**
  - Universités
  - Ecoles
  - Organismes
  - etc.
- **Entreprises**
  - PME
- **Autres acteurs**
  - Pôles de compétitivité
  - EEN
  - etc.

- **Enseignant*es-chercheurs*euses**
  - Universités
  - Ecoles
  - etc.
- **Chercheurs*euses**
  - Organismes
  - Instituts
  - Entreprises
- **Ingénieurs*eures**
  - Etablissements publics
  - Entreprises
  - PME
- **Autres experts*es**
  - Agences
  - Fondations
  - etc.

# Agir ensemble

1. **Incitation** des chercheurs*euses à s'impliquer et reconnaitre leur engagement européen
2. Clarifier, structurer et optimiser les dispositifs d'**accompagnement** des chercheurs*euses
3. Etablir une stratégie d'**influence** efficace sur la préparation des textes européens

**Ecouter**
**Conseiller**
**Guider**
**Aider**
**Accompagner**
**Anticiper**

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Résultats : Une série de livrables réalisés à mettre en œuvre

## INCITER

**M1** Guide de **bonnes pratiques RH** pour favoriser la participation à des projets européens

**M2** Un **dialogue contractuel** qui prévoit l'inclusion des clauses liées à l'Europe et LAO ; trois vagues

**M3 Articulation des opportunités** par des outils incitatifs et la mise en cohérence progressive des programmes nationaux et régionaux avec les européens.

**M4 Communication sur mesure**, portail Horizon Europe

## ACCOMPAGNER

**M5 Nouveau dispositif PCN** sous la responsabilité directe de la DAEI en place

**M6-7-8** Feuille de route : **structurer et renforcer l'accompagnement des acteurs publics et privés, à l'échelle régionale et des sites**, en déploiement en 2022

## INFLUENCER

**M9 END français** au sein des institutions de l'UE

**M10 Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie** à Bruxelles

**M11** Actions pour **placer des Experts français** dans les panels et groupes de haut niveau

**M12 Manuel de l'influence** pour agir de manière « informelle »

**M13** Représentants au **Comité de programme** et **GTN** Charte et professionnalisation

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Le PAPFE : prochaines étapes

Le PAPFE est a un tournant, la majorité des livrables ayant été rendue, alors : comment assurer que les livrables soient déployés ? comment organiser le suivi ? faut-il prévoir une évaluation, de quoi s'agit-il ? quels indicateurs ou critères pour faire quoi ? comment mesurer l'impact ?

## 1- Déploiement et appropriation des livrables issus des mesures et suivi

Assurer le déploiement des livrables - actions et recommandations retenues - et le suivi de chaque mesure ; suivre le processus d'appropriation par les parties prenantes, mener la suite des travaux lorsqu'ils son pas achevés ; indicateurs de suivi ou autres critères à développer.

## 2- Evaluation de la réussite des réformes induites, des recommandations appliquées

Analyser le besoin éventuel d'une évaluation (*assessment*), pour quelles mesures, à quel moment, qui pour la réaliser ; ex. enquêtes de satisfaction des chercheurs des labos publics et privés à intervalles réguliers.

## 3- Mesure de l'impact, sur la participation et autre implication à l'UE

Développer une méthode pour mesurer l'impact par des indicateurs adaptés ; participation à Horizon Europe et autres dispositifs de financement UE de la R&I ; comment mesurer l'impact des mesures - de l'incitation, de l'accompagnement, de l'influence - sur la participation?

Aller plus loin nécessite sans doute le recours à une expertise en matière de mesure d'impact.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 1 - Mesure 1 « Mettre en place un cadre RH favorable à la participation des chercheurs »

## Objectif :

Mettre en place un cadre RH favorable pour motiver les **chercheurs** et les **personnels de soutien** à s'engager dans le PCRI de l'UE.

## Livrable :

**Guide de bonnes pratique RH** paru fin 2021.

## Plan de communication et diffusion :

**Présentation** faite auprès des DGDR, DRARI,
DRH (Universités, EPST, EPIC).

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/guide-de-bonnes-pratiques-rh-pour-favoriser-la-participation-des-chercheurs-et-chercheuses-des-82423

# Axe 1 - Mesure 3 « Mettre en place un cadre RH favorable à la participation des chercheurs »

- **Recommandations 1, 3, 4** : participation aux programmes UE parmi les critères pour le recrutement, la titularisation, l'avancement (décrets, LDG, etc.)
- **Recommandation 2** : encourager l'attribution de compléments salariaux aux CH / EC et personnels de soutien investis dans des projets UE
- **Recommandation 5** : formation des personnels
- **Recommandation 6 :** actions de l'IUF en faveur des candidatures ERC
- **Recommandation 7 :** libérer du temps aux EC (délégations, CRCT,…)
- **Recommandation 8 :** PCN juridique et financier facilite l'appropriation des règles de participation au PCRI et d'éligibilité des compléments salariaux
- **Recommandation 9 :** fonds national PAPFE « cadre RH favorable » pour le financement de CRCT, décharges de service, primes, formations mutualisées…

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# Axe 1 - Mesure 3 « Mettre en place un cadre RH favorable à la participation des chercheurs »

## Suivi et évaluation :

**Tableau de suivi** en lien avec la **DGRH** : action sur divers **textes réglementaires** (Décret statutaire, LDG, RIPEC, circulaires,...).

Inscription dans les Contrats d'Objectif et Performances et les dialogues contractuels des sites et d'établissements.

**Portage politique nécessaire** pour appuyer les recommandations.

## Impact :

Ex. d'indicateurs d'activités :

- nombre de personnes formées (scientifique et fonctions d'appui)
- nombre de délégations, CRCT, etc.
- mise en place de dispositif incitatifs (primes, critères,…)

Ex. d'indicateurs de résultats :

- nombre de projets déposés, comme participant / coordinateur
- nombre de projets financés , comme participant / coordinateur

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 1 - Mesure 2 « Dialogue contractuel »

**Objectifs :** Inciter les établissements (EPSCP et organismes de recherche) à tout mettre en œuvre pour améliorer leur participation aux programmes européens de R&I au travers d'actions, jalons et indicateurs identifiés lors de l'élaboration de chaque contrat pluriannuel de sites et d'établissements.

**Procédure de suivi :**

Pour les organismes, pérenniser les dispositifs actuels, à savoir le processus de détermination des objectifs et des indicateurs dans les COP/COMP, le bilan annuel des mesures lors d'un CA et le cas échéant, en fonction de la situation de chaque organisme, dans les lettres annuelles d'objectifs.

Pour les universités, maintenir le dispositif dans la durée (ateliers recherche et traduction dans les contrats de site/établissements) avec une spécificité pour le dialogue stratégique de gestion (DSG) qui permet d'assurer un suivi annuel par les services déconcentrés au niveau rectoral.

**Type d'évaluation conseillé :**

Elle peut être de nature quantitative en se focalisant sur les indicateurs élémentaires demandés aux établissements (volume de participation et taux de succès) et leur évolution.

Elle pourrait aussi s'attacher à une mesure plus qualitative, en examinant les actions proposées par chacun et leur degré de réalisation.

**Mesure de l'impact :**

A minima, observer le taux de progression vers la cible retenue comme indicateur.

Plus qualitativement, cette progression pourrait être rapprochée des dispositifs d'accompagnement (mesures de mutualisation, recrutement d'ingénieurs projets etc.) et éventuellement discutée avec l'établissement.

# Axe 1 - Mesure 3 « Articulation des opportunités »

## Objectifs :

Mettre en cohérence des financements de la recherche et de l'innovation, nationaux et régionaux, avec ceux du niveau européen :

1) mettre en place et renforcer des outils d'incitation et de soutien à la participation et à la coordination de projets européens.

2) organiser une complémentarité en termes de programmation et de financement entre dispositifs nationaux et européens.

# Axe 1 - Mesure 3 « Articulation des opportunités »

## Actions d'incitation réalisées :

**MRSEI (ANR)** : soutien au montage de réseaux **(taux de succès des projets déposés à l'Europe : 29,6%)**

Evolutions :
Augmentation progressive du budget, passage à quatre sessions/an
Mise en place de **SRSEI** : apport automatique d'un financement aux projets ayant passé la première étape (pour les appels européens en 2 étapes)

**T-ERC (ANR)** : financement des projets bien classés à l'ERC en vue d'une deuxième candidature **(taux de succès à l'ERC de 33% pour les T-ERC contre 20% pour les 2èmes candidatures sans soutien)**

Evolutions :
Augmentation progressive du budget
Elargissement des critères d'éligibilité

**Access-ERC (ANR) :** soutien aux jeunes chercheurs (post-doctorants) prometteurs pour déposer un projet ERC (lancement en 2022 dans le domaine des SHS).

**DiagEurope** et **DiagPTI (Bpifrance)** : outils d'incitation dédiés au montage de projets Horizon Europe pour des entreprises **(taux de succès à l'Europe de 17% pour les entreprises en ayant bénéficié contre 8% en moyenne pour les entreprises françaises)**

**Procédure « Plug In » de l'EIC** : permet un traitement spécifique pour les projets issus de programmes nationaux/régionaux.

# Axe 1 - Mesure 3 « Articulation des opportunités »

## Actions d'incitation en cours :

### Universités Européennes :

- actions prévues dans le cadre des alliances afin de favoriser la participation aux projets européens
- programmation commune des projets de recherche
- mutualisation des services d'accompagnement aux projets européens

### France 2030 :

- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (opéré par l'ANR)

## Complémentarité entre programmation nationale et européenne :

- Partenariats Horizon Europe et Missions Horizon Europe

# Axe 1 - Mesure 3 « Articulation des opportunités »

La Mesure 3 est essentielle dans un contexte d'augmentation des moyens au niveau national (et régional).

**Suite et suivi :**

- Nécessité de suivre dans la durée les indicateurs des différents outils mis en place (nombre de projets, taux de succès, retour sur investissement)
- Bilans annuels et adaptations régulières
- Intégration de la dimension européenne dans les accords de partenariat avec les Régions
- Nécessité d'une coordination renforcée entre les différentes institutions concernées (Ministères, SGPI, opérateurs de France 2030, pilotes scientifiques des PEPR…)
- Une appropriation et une déclinaison au niveau des différentes instances de suivi et d'exécution

# Axe 1 - Mesure 4 « Actions de communication »

**Objectifs :** Personnaliser et mieux cibler l'information sur les programmes de financement de la R&I en fonction des communautés visées et d'utiliser au mieux les outils de communication numérique.

**Résultats :**

1. **Communication** autour de **l'AAP H2020 Green Deal** et **lancement d'Horizon Europe** en ligne ;
2. **Site web** pour **Horizon Europe** : élaboration du nouveau site web pour Horizon Europe : www.horizon-europe.gouv.fr ;
3. **Développement** et utilisation de **nouveaux outils de communication** pour les PCN : webinaires, communication sur les réseaux sociaux, et identification de 1024 **Relais Horizon Europe**

**Suite et suivi :**

- Améliorer le ciblage thématique et métier en lien avec les analyses statistiques.
- Poursuivre l'enrichissement des mini-sites et implémentation des nouvelles fonctionnalités.
- Travailler les formats et contenus avec la communauté de R&I (webinaires, FAQ, retex, etc).
- La coordination PCN a prévu de s'appuyer sur les indicateurs suivants (en lien avec la Mesure 5 également) pour suivre les actions déployées par les PCN :
  - Nombre annuel d'événements PCN + nombre de participants + typologie des participants
  - Nombre annuel d'événements PCN invités + nombre de participants
  - Nombre annuel de saisines + typologie des demandeurs
  - Nombre annuel de *brokerage* PCN + nombre de participants FR
  - Trafic web annuel : visiteurs uniques et pages vues
  - Questionnaire annuel aux participants événements PCN : satisfaction + attentes

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 2 - Mesure 5 « PCN »

**Objectif :** Restructurer le dispositif d'accompagnement national français en vue d'Horizon Europe et améliorer le fonctionnement en équipe et son offre de services en direction des parties prenantes et des chercheurs

**Livrable :**

Un nouveau dispositif de PCN sous la responsabilité de la DAEI au MESRI pour mieux :

- sensibiliser et informer les communautés françaises de R&I
- aider, conseiller et former aux modalités de fonctionnement du PCRI
- orienter vers d'autres sources de financement (européens et nationaux)

**Suivi et évaluation :**

- Amélioration continue au service des chercheurs.
- Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et notamment les communautés R&I.

**Impact :**

Indicateurs de participation au PCRI (nombre de projets déposés/retenus, nombre de projet coordonnés par FR/retenus, demandes budget/retour financier)

https://www.horizon-europe.gouv.fr/les-points-de-contact-nationaux-24230

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 2 - Mesure 6-7-8 « Structurer et renforcer l'accompagnement des acteurs publics et privés, à l'échelle régionale et des sites »

**Livrables :** A la suite de la feuille de route de la mesure (présentée en COPIL de décembre 2021).

Lancement des comités en région et feuilles de routes de l'accompagnement ;

Désignation des référents en région pour les différents volets du développement de l'accompagnement (communication, formation) ;

Etablissement d'indicateurs représentatifs de l'efficacité de Diag Europe et Diag PTI (Bpifrance), transmission annuelle (cf. Mesure 3).

**Indicateurs de suivi des actions proposés :**

Suivi du déploiement des comites de liaison ;

Etablissement de fichiers centralisés des référents (com, formation) ;

Calendrier d'échanges entre les référents (com, formation).

**Indicateurs d'impact de la mesure proposés (moyen-long terme) :**

Nombre d'événements communs Etat-Régions (et nombre de participants)

Nombre d'événements à l'échelle locale

Nombre de projets accompagnés, et dynamique

Nombre de projets déposés/retenus

Nombre de diagnostique Europe réalisés et dynamique

Nombre de projets accompagnés par le réseau régional et dynamique

# Axe 3 - Mesure 9 « Garantir une présence d'END français forte au sein des instances communautaires»

**Livrables :**

- Méthode pour déterminer la liste des postes prioritaires ESRI ; constituer et maintenir un vivier de candidats,
- Procédure pour préparer les futurs END à leur mission et en réaliser le suivi,
- Lien avec les établissements d'origine des END afin de faciliter les futurs recrutements et instaurer un vrai dialogue concernant les priorités sectorielles.

Importance de poursuivre les travaux de constitution de viviers de candidats. Accroître également le nombre de candidats.

**Suite et suivi :** Mobilisation du réseau des référents, en particulier pour améliorer la prise en compte de l'expérience européenne des END lors leur retour ; continuer le suivi des agents en mise à disposition.

**Evaluation :** Réaliser une enquête auprès des END (en poste ou partis cette année), et des établissements les ayant mis à disposition, pour appréhender la réussite de la mobilité en terme d'influence, ainsi que les aspects de réintégration, d'évolution de carrière, etc.

**Impact :** Une évaluation qualitative a été effectuée sur le niveau d'influence et de la valorisation de leur expérience:

Influence est variable selon le type de fonction occupée (plus ou moins technique; plus ou moins politique). Chacun à leur niveau, les END parviennent à passer des messages entre l'institution qui les emploie et leur établissement d'origine.

Importance de poursuivre le travail pour valoriser cette expérience européenne au retour de l'agent.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Axe 3 - Mesure 10 « Développer une plateforme de services nationale à Bruxelles »

**Résultat** :

Mise en fonctionnement de la **Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie**, Rue du Trône, 100, 1000 Bxl ; 1000 m², 18 bureaux dont 2 de passage pour 27 espaces de travail, 1 salle de conférence pour 80 personnes modulable en 2 espaces de 50 et 30 places, 1 salle 20 places et 1 salle 10 places
12 membres permanents : CNRS, France Universités, CEA, IFREMER, INSERM, INRAE, INRIA, IRD, ONERA, CDEFI et Université Gustave Eiffel, IRSN

**Suivi, évaluation, impact :**

1) Suivi : organisation, 2-3 fois par an, de réunions entre les membres de la Maison et le MESRI ; échanger sur les actions de la maison, son bilan, et la prospective.
2) Evaluation : si le besoin est identifié dans quelques années, un bilan plus poussé pourrait être réalisé sur la base d'une expertise externe.
3) Impact : impact a priori positif en termes d'influence et de visibilité pour l'ESRI français ; la définition d'indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs) robustes et significatifs parait compliqué, mais on pourrait imaginer, p.ex. :

- taux de réunions de consortia coordonnés par des français
- taux d'occupation des bureaux de passage (nombre de jours/an d'occupation)
- taux de manifestations d'intérêt des organismes français pour la nouvelle plateforme

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 3 - Mesure 11 « Groupes d'experts »

## Objectifs :

- Renforcer la présence française dans les panels d'experts-évaluateurs et groupes de haut niveau de la Commission européenne.
- Identifier et faire connaître les groupes d'experts de haut niveau et les réseaux d'influence thématiques.

## Suite et suivi :

Assurer que l'information est diffusé auprès des communautés R&I et que les experts soient appelés par la CE (et autres)

## Impact :

Indicateurs proposés :

- Présence française dans le vivier d'experts évaluateurs de la CE
- Présence française dans les Mission Boards
- Présence française dans les associations des Partenariats co-programmés

Les objectifs de cette mesure restent pertinents et devront se décliner chez les opérateurs, qui pourront y être incités dans le cadre du dialogue contractuel (cf. Mesure 2).

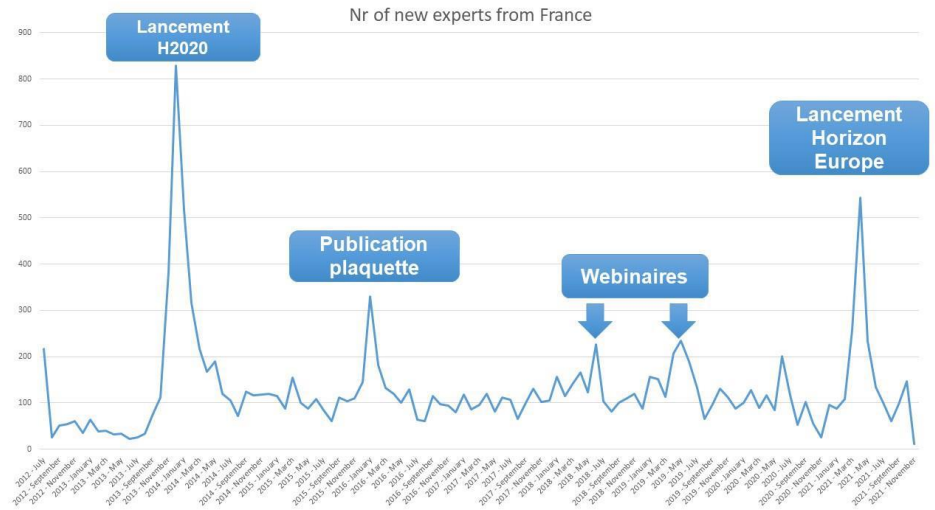

# Axe 3 - Mesure 12 « Influence informelle »

**Objectif :** L'objectif global de la mesure est de comprendre et améliorer l'influence informelle française (l'influence des opérateurs publics et privés français) dans l'élaboration et la mise en œuvre de la règlementation et des programmes de recherche européens.

**Deux livrables préparés par le Groupe de Travail :**

(i) Un Manuel de l'influence, mis en ligne, accompagné d'un plan de communication et de diffusion;
(ii) Trois recommandations à destination des organismes publics et privés et des autorités françaises pour renforcer leur(s) coopération(s) dans le domaine de la R&I.

**Suivi de la mesure:**

Le Manuel de l'Influence doit à présent être diffusé largement selon le plan de communication et de diffusion. Des réunions avec certaines parties prenantes clés seront organisées pour le présenter.

- Mise en œuvre des recommandations avec l'ensemble des acteurs concernés (parties prenantes, RP, MESRI) proposé à partir de septembre.

**Impact :**

➢ L'évaluation de l'impact d'une mesure portant sur l'influence sera par nature qualitative : elle s'effectuera par consultation des parties prenantes ayant reçu et utilisé le Manuel et/ou celles impliquées dans la mise en œuvre des recommandations.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

# Axe 3 - Mesure 13 « Préparation des textes européens en comité de programme »

**Objectif :** Optimiser l'utilisation des procédures de « comitologie », professionnaliser et consolider le rôle et les responsabilités des RCP, adapter et améliorer le fonctionnement des GTN dans le cadre d'Horizon Europe.

**Résultats :**

- Sur le fond : engagement des Représentants aux comités de programme (**RCP**) dans la négociation du plan stratégique 2021-2024, du programme de travail 2021-2022, du programme de travail 2023-2024 (en cours)
- Sur la forme : mise à jour du Vadémécum des RCP d'Horizon Europe et élaboration d'une charte commune et refonte des GTN d'Horizon Europe

**Suite de la mesure :**

- Les RCP s'appuient désormais sur une équipe PCN professionnalisée, qui travaillant de concert avec les GTN recomposés et disposant d'un Vadémécum fixant le cadre de leur action.
- Cette organisation sera un atout essentiel pour la préparation du **plan stratégique 2025-2027**. La DAEI du MESRI assure une **coordination renforcée entre les RCP** par l'organisation de réunions régulières associant la RP et le SGAE.
- S'agissant des réseaux et groupes d'influence, les RCP d'Horizon Europe travailleront avec les GTN afin **d'identifier les canaux et les méthodes pour exercer une influence sur la programmation**, laquelle est complémentaire de la négociation dans le cadre de la comitologie.

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# Axe 3 - Mesure 13 « Préparation des textes européens en comité de programme »

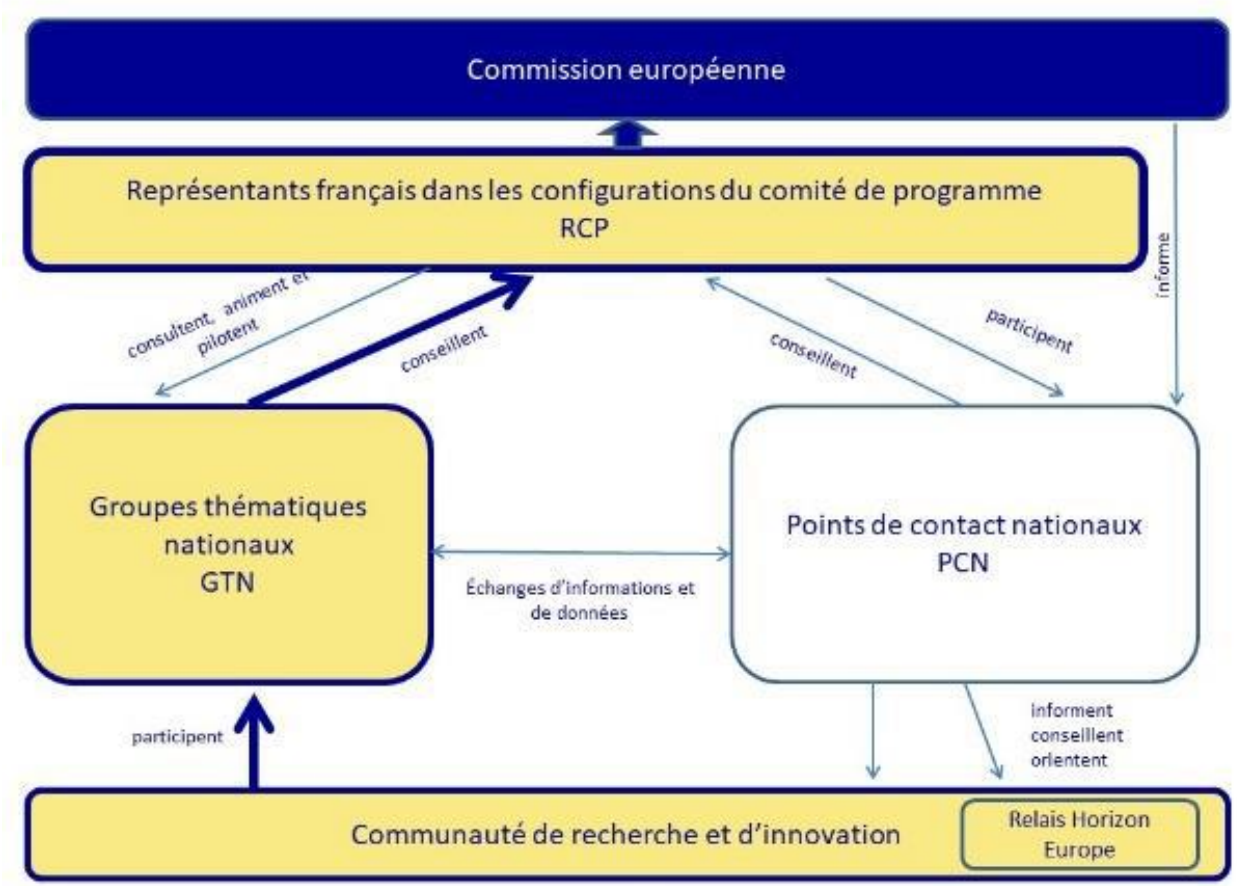

# Horizon Europe : enjeux

## 95,5 Md€ [dont 5,4 Md€ NextGenerationEU] sur 2021-2027

**Quelques mots clefs :**

**Subsidiarité – valeur ajoutée européenne – masse critique – mise en cohérence – articulation – programmation – conditionnalités – éligibilité – excellence**

**Recherche exploratoire versus recherche appliquée**
**Collaboratif versus mono-bénéficiaire**
**Champs émergents versus champs traditionnels**
**Disciplines rares versus disciplines traditionnelles**
**Programmation conjointe versus priorités nationales**
**Espace européen de recherche versus coopération internationale**
**Science ouverte versus protection de la PI**
**Inclusion versus cohésion**
**…et plein d'autres**

# Autres dispositifs de financement européens de le R&I

**Fonds européens disponibles au sein du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 et du plan de relance européen NextGenerationEU pour l'ensemble de l'UE (subventions, prêts, investissements) dont 30% alloués à des investissements verts (*Green Deal*) :**

**Fonds d'investissement :** en gestion directe et indirecte par la CE

- **Europe numérique (*Digital Europe*)** 7,6 Md€ sur 2021-2027
- **Programme spatial** 14,9 Md€ sur 2021-2027
- **Erasmus+** 26,5 Md€ sur 2021-2027
- **InvestEU** 10,3 Md€ [dont 6,1 Md€ NGEU] sur 2021-2027

**Fonds de cohésion :** en gestion partagée, fonds structurels et d'investissement par les EM

- **FEDER** (Fonds européen de développement régional)
- **FSE+** (Fonds social européen )
- **FEADER**, **FEAMP**

**Hors budget :** financé par l'affectation de quotas ETS (*emission trading system*)

- **Fonds d'innovation** 62 Md€ avec le paquet « Fit for 55 »

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

# La R&I un vecteur essentiel et efficace

FRANCE22
PRÉSIDENCE FRANÇAISE
DU CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

**TRIO JANVIER 2022 - JUILLET 2023**
**FRANCE - RÉP. TCHÈQUE - SUÈDE**

- **Protéger** les **citoyens** et les **libertés**
- Développer notre base économique : le **modèle européen du futur**
- Construire une Europe **verte**, **neutre en carbone**, **juste** et **sociale**
- Promouvoir les **intérêts** et les **valeurs** européennes

**PFUE premier semestre 2022 :**

Un objectif :
**une Europe plus solidaire et plus souveraine**

Une devise :
**relance**, **puissance**, **appartenance** (Conseil des ministres du 4 novembre 2020)

Une organisation :
**Secrétariat général de la présidence française du Conseil de l'UE** (SG PFUE) mis en place auprès du Premier ministre

https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/pfue-2022

# C'est à vous !

## L'Europe a besoin de vous.

**Incitez, accompagnez, influencez**
**et surtout participez**

**à l'Europe de la recherche et l'innovation**

**Merci !**

**Pour plus d'information : Le PAPFE**

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*